

# LA LUCARNE de MESLAND



**Le mot de Cédric ODONNAT, Conseiller municipal,  
Vice-Président de la Commission Vie culturelle et  
associative**



Je suis Meslandais depuis 2010. Comment me présenter sans d'abord remercier les Meslandaises et Meslandais de la confiance qu'ils m'ont accordée lors de l'élection municipale d'Avril 2014. C'est avec une grande humilité que j'ai décidé de m'investir dans la vie de la commune et je n'aurais pas entamé ce mandat sans l'appui d'une équipe solide et engagée.

J'ai intégré trois commissions et délégations qui me tiennent à cœur.

En effet, je suis vice-président de la commission **Vie Associative et Culturelle** qui me permet de m'investir au sein d'une équipe qui souhaite établir un lien intergénérationnel et une diversité sociale. Concrètement, nous travaillons entre autres à l'organisation de manifestations qui cherchent à rassembler et fédérer les habitants de Mesland.

Le **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S)** qui regroupe les communes de Mesland, Monteaux, Veuves est l'une de mes délégations. Au sein du S.I.V.O.S, une équipe d'élus des trois communes collaborent pour apporter des moyens logistiques et pratiques à la vie scolaire et périscolaire. Depuis la mise en place des T.A.P (Temps d'Activité Périscolaire) il y a deux ans, j'encadre l'atelier théâtre afin de susciter de nouveaux centres d'intérêts auprès des enfants.

Enfin, je suis délégué à Val-Eco qui est le **Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des déchets du Blaisois**. Cette collectivité poursuit quatre missions : le recyclage, le compostage, le tri et l'incinération afin de produire de l'énergie pour le chauffage. Ma fonction est de rapporter les orientations prises par l'ensemble des délégués de Val-Eco. Mon rôle est de proposer des idées constructives pour participer au grand projet de Val-Eco sur la réduction de nos déchets ménagers et l'utilisation des collecteurs de tri mis à notre disposition.

Mon souhait est de pouvoir pérenniser des manifestations qui permettent aux Meslandais de se retrouver dans des moments chaleureux. Je réfléchis actuellement à proposer un évènement intergénérationnel auquel tous les Meslandais seraient conviés. En attendant, je vous invite à nous retrouver aux prochaines manifestations :

- Fête de la Musique organisée sous l'appellation "Apéro musical" le mardi 21 juin 2016 de 18h00 à 23h00 - Place de l'Église.
- Fête des écoles le samedi 25 juin 2016 à partir de 14h30 au Stade.
- Fête Nationale le mercredi 13 juillet 2016 à partir de 19h00 au Stade.

**N°5 – mai 2016**



## Sommaire

<i>Le mot de Cédric ODONNAT.....</i>	<i>1</i>
<i>Le mot du Maire et ZOOM sur... 2</i>	
<i>Travaux.....</i>	<i>3</i>
<i>Mesland, village étoilé.....</i>	<i>4</i>
<i>Une journée participative.....</i>	<i>5</i>
<i>Informations diverses.....</i>	<i>6</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>7</i>
<i>Evénements à venir.....</i>	<i>8</i>

## Horaires d'ouverture au public du secrétariat de MAIRIE

Lundi .....fermé  
Mardi .....08h30 à 12h30 / 14h00 à 18h00  
Mercredi .08h30 à 12h30 / 14h00 à 17h00  
Jeudi.....08h30 à 12h30 / 14h00 à 18h00  
Vendredi .fermé  
Samedi ....fermé

Le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous.  
Pour contacter le secrétariat de mairie :  
Tél : 02-54-70-28-14  
Fax : 02-54-70-28-22  
Courriel : [mairie-mesland@wanadoo.fr](mailto:mairie-mesland@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mesland.fr](http://www.mesland.fr)

## Le mot du Maire

---

### « CONTINUER A FAIRE FACE AUX BAISES DE DOTATION SANS AUGMENTER LA PRESSION FISCALE DU BLOC COMMUNAL SUR LES MENAGES »

La baisse annuelle des dotations de l'Etat atteindra 30 000 € à Mesland, fin 2017. Pour y faire face, la Commune a mis en place depuis 2014 un important programme de réduction de ses dépenses de fonctionnement (baisse de la masse salariale, suppression du standard téléphonique, baisse du temps d'éclairage public, isolation de bâtiments publics, ...). A ce jour, les économies réalisées sont de l'ordre de 18 000 €, soit une baisse pérenne de l'ordre de 5% de son budget référence 2013. Néanmoins, les marges de manœuvre se réduisent et il devient de plus en plus délicat de persister uniquement dans la voie de compression des dépenses sans prendre le risque, à terme, de dégrader durablement la qualité du service public rendu à la population.

Reste le levier des recettes sur lequel les élus ont la possibilité d'agir. Les prochains exercices verront à ce propos une opportunité à saisir. La loi impose en effet aux communautés de communes de lisser les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de leurs communes membres vers un taux unique. Sur la périmètre d'Agglopolys, certaines collectivités vont ainsi voir leur TEOM augmenter, alors que d'autres la verront diminuer. A Mesland, le taux de 16,20% actuellement en vigueur va baisser de plusieurs points. Le montant ainsi dégagé pourrait être réorienté vers le budget communal par une augmentation équivalente de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), selon un même calendrier. Ce serait un moyen de dégager une recette complémentaire d'environ 20 000 € pour la collectivité, sans augmenter la pression fiscale sur les ménages à l'échelle du bloc communal. Au final, une opération totalement « blanche » pour le contribuable meslandais.

ZOOM  
sur...

#### Joël MARMION, nouvel employé communal



Joël MARMION a rejoint l'équipe des employés municipaux au tout début de l'année 2016.

Mesland est sa commune. Son père, Pierre y a été employé communal pendant 15 ans. Joël a toujours habité à Mesland et en a fréquenté les écoles y compris celle des Prés Noirs.

Il débute sa carrière par un apprentissage en plomberie suivi par de nombreuses années d'exercice de cette profession. C'est ensuite dans l'industrie qu'il poursuit son activité.

Il doit alors s'adapter à plusieurs plans sociaux qui frappent ce secteur. A 52 ans, il saisit l'opportunité offerte par le départ de Christian COSSON.

Joël MARMION est un travailleur « touche à tout » et polyvalent : plomberie, bricolage, entretiens des espaces verts et des bâtiments. Il a rapidement trouvé sa place et le duo avec Bruno MARMION fonctionne très bien. Deux hommes complémentaires au nom identique et pourtant, pas de malentendu : pas de lien de proche parenté entre eux !

Les contraintes budgétaires nous ont conduit à limiter son temps de travail à 20h / semaine, pourtant le travail ne manque pas.

Alors bon courage et bienvenue à vous !

## Les travaux dans notre commune

### Route de Fleuray

Suite à un incident survenu en 2015 Route de Fleuray, le maire a adressé un courrier au Président d'Agglopolys pour le sensibiliser à la nécessité d'améliorer les conditions de circulation sur la voie communautaire VC n° 6 qui conduit au Camping du Parc de Val de Loire. Les arguments avancés ont été entendus. Des travaux s'inscrivant dans le cadre d'un programme pluriannuel vont être engagés. Le côté gauche sera élargi d'un mètre dès le 23 mai de cette année, puis la même opération sera renouvelée, côté droit, en 2017. La bande de roulement sera quant à elle entièrement rénovée en 2018. Le montant global de l'opération financée par Agglopolys s'élève à 270 000 € dont 84 000 € qui seront mobilisés dès cette année.

### Route d'Onzain

Les travaux d'effacement des réseaux aériens sont en cours Route d'Onzain. Les enfouissements sont terminés et les tranchées refermées. Une liaison est encore à réaliser Grande Rue pour alimenter le bas de bourg. Les lampadaires d'éclairage public viennent d'être installés et les raccordements électriques et téléphoniques finalisés. Le basculement des réseaux est programmé pour la mi-juin.

Dans le prolongement de ce chantier, un marché de maîtrise d'œuvre vient d'être lancé pour réaliser les travaux de requalification de la voirie Route d'Onzain (aménagement d'un mini-giratoire, mise en place d'un collecteur d'eaux pluviales, de bordures et de caniveaux, aménagement d'une bande végétalisée et d'un cheminement piétons, de trottoirs, marquage au sol, ...). La remise du projet est attendue pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016. Tous les dossiers de demande d'aide ont été déposés et la réalisation des ouvrages est programmée pour 2017 et 2018.



## NAISSANCE

**Gabriel Williams TESSIER, né le 27 mars 2016 à Blois**

**bienvenue !!**



*Crédit-photo : P. Audoux*

C'est le 19 avril dernier, dans la salle communale de Seillac, que s'est déroulée la cérémonie de remise du label «Villes & villages étoilés» par les représentants de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) aux communes d'Onzain, Seillac et MESLAND, laquelle remporte sa première étoile au titre du concours national, édition 2015.

Ce label, valable pendant 4 ans, récompense les communes participantes, notées en termes de protection de l'environnement nocturne, d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse.

Concrètement, l'objectif consiste à mettre en place des installations plus performantes, permettant de réaliser des économies d'énergie en baissant la consommation électrique et d'accomplir un geste pour l'environnement en réduisant les nuisances lumineuses.



# MESLAND,



Notre commune a gagné des points grâce à l'extinction nocturne de l'éclairage public sur une plage conséquente (22h 30 - 6h 30), à l'installation de lampes à Sodium Haute Pression (SHP) diffusant une lumière orangée sur les nouveaux matériels de type lanternes ainsi qu'à la baisse de puissance unitaire par lampadaire.

D'autres améliorations sont encore possibles. Ainsi, dans la tranche des travaux en cours, Route d'Onzain, les lampadaires seront équipés de lanternes sans vitres avec lampes SHP encastrées dans le plafond. Ce matériel de dernière génération offrira un éclairage au juste niveau et permettra à la commune de réaliser de nouvelles économies...et, pourquoi pas, de concourir à nouveau en 2017 pour tenter de gagner une ou deux étoiles supplémentaires !!



## Le fleurissement de la commune, une journée participative



Dans la continuité de ce qui a été entrepris avec le projet du jardin de la Petite Cisse en 2015, le groupe de travail réunissant certains élus et habitants volontaires, a mis en œuvre le nouveau fleurissement du village.

Cet hiver, deux réunions en soirée ont permis de choisir les plantes répondant aux contraintes logistiques de la municipalité et aux envies des participants.

33 variétés différentes ont été plantées sur l'ensemble des 15 massifs dont 2 nouvellement créés pour l'occasion. Ce sont le Chemin des Gâtines sur la route de Touraine et celui des Rosiers aux Prés noirs qui ont reçu ces faveurs.

Le samedi 23 avril a été consacré à l'atelier pratique. Une équipe d'une dizaine de bénévoles s'est mobilisée et a planté plus de 230 plants... quelques jours après, le jeudi, c'est lors d'un atelier avec les enfants de l'école maternelle accompagnés par l'ensemble de l'équipe pédagogique, Bruno Marmion et animée par Paule et Mélanie que les deux massifs à l'entrée de l'établissement ont été garnis. Ici, en parfait accord avec les deux professeurs des écoles, ce sont les aromatiques qui sont mis à l'honneur. Qu'à travers cet article, ils soient tous sincèrement remerciés !



Ces massifs vous sembleront sans doute un peu dégarnis cette première année.... Rassurez-vous, le paillis de chanvre et le broyat de bois blancs posé dessus seront en partie recouverts dès l'année prochaine.... Car en effet, un des avantages de ces nouvelles plantations, c'est leur pérennité. Les vivaces et graminées vont ainsi orner notre village pour plusieurs années avec, au gré des envies et besoins, des ajouts qui viendront enrichir les structures végétales.

Et maintenant, pour les adeptes du latin ou les jardiniers amateurs ou éclairés, voici quelques une des plantes que vous rencontrerez dans les massifs de Mesland : *Cistus purpureus*, *Heuchera Palace purple*, *Leucanthemum vulgare*, *Stipa tenuifolia*, *Briza media*... ou encore pour les plus volages d'entre vous *Pennisetum villoseum*, les plus romantiques *Rosa Papa meilland*, et les plus discrets *Armeria maritima*....



## Informations diverses

---

### Centre de Loisirs d'été d'ONZAIN

Suite à la dissolution du SIPO, la Commune d'Onzain a repris la gestion du Centre de loisirs d'été. La signature d'une convention entre nos deux communes et l'engagement d'une participation financière de Mesland à hauteur de 5.50 € par jour et par enfant vont permettre, en juillet, l'accueil des jeunes Meslandais de 3 à 11 ans dans les mêmes conditions que celles dont bénéficient les familles d'Onzain. Renseignements et inscriptions en mairie d'Onzain.

---

### SAUVONS LES ABEILLES ! *L'application pour lutter contre le frelon asiatique*



Téléchargez gratuitement (Google Play ou Apple Store) l'application proposée par Agglopolys et développée en partenariat avec l'INRA.

Grâce à l'application mobile "Sauvons les abeilles!", les particuliers peuvent signaler les nids de frelons asiatiques qu'ils découvrent chez eux. Après vérification et avec l'accord des particuliers, Agglopolys fait intervenir gratuitement une entreprise pour détruire le nid.

Plus de renseignements sur : [www.agglopolys.fr](http://www.agglopolys.fr)

---

### LES MYSTÈRES DU LOIR-ET-CHER

La municipalité remercie M. Pascal AUDOUX, Meslandais, historien, journaliste à l'hebdomadaire La Renaissance, qui a offert à la commune, le jour de la randonnée de printemps, un exemplaire dédié de son dernier ouvrage « Les Mystères du Loir-et-Cher », paru récemment.

Cet exemplaire est désormais disponible à la bibliothèque de Mesland et le livre, encore en vente dans toutes les bonnes librairies !!



**Appel au don** : Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le SIVOS a mis en place un atelier lecture/bibliothèque pour les enfants du regroupement scolaire Monteaux, Mesland, Veuves. Afin d'entretenir l'intérêt et la curiosité des enfants, nous sommes à la recherche de livres pour les 6-12 ans. Si vos ouvrages peinent à trouver des lecteurs, nous sommes preneurs. Vous pouvez contacter le secrétariat du SIVOS au 02-54-70-29-13 ou à l'adresse suivante : 50, rue de la vallée à Monteaux ou bien contacter Jérôme DELPY au 06-72-13-64-14 ou bien encore les déposer à la bibliothèque de Mesland.

Merci d'avance....

---

## Informations pratiques

---

### **BRICOLAGE, JARDINAGE et NUISANCES SONORES : rappel de la réglementation (arrêté préfectoral n° 99-3653 du 26 novembre 1999)**

Les travaux (bricolage, jardinage etc) réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables :** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;

**Les samedis :** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;

**Les dimanches et jours fériés :** de 10h00 à 12h00.

---

### **Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit (circulaire ministérielle du 18 novembre 2011)**

Les déchets dits « verts », éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets sont alors assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendies. Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes (gaz et particules véhiculant des composés cancérigènes) et toxiques quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

**Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le broyage, le paillage et le compostage ou bien l'apport en déchetterie.**

---

### **Accessibilité aux espaces publics :**

En complément des travaux d'accessibilité aux bâtiments publics qui vont être menés dans les 6 ans à venir dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la Commune de Mesland, comme toutes les communes de plus de 500 habitants, doit mettre en place un "Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE)".

Il s'agit d'aménager l'espace public pour garantir aux personnes à mobilité réduite (PMR) une circulation sécurisée entre les différents lieux de vie (Ecole, mairie, poste, commerce, lieu de culte, ...).

Une première étape, à coût zéro, consiste à éviter de stationner les véhicules sur les trottoirs et à veiller à ce que le positionnement des conteneurs poubelles ne contraigne pas les piétons à descendre sur la chaussée.

Visitez les églises de Loir-et-Cher avec La Pastorale du Tourisme.

**Visites gratuites de l'église romane de Mesland (église Notre Dame),**  
présentées par Monsieur Xavier ANQUETIN, historien et photographe meslandais.

**Rendez-vous à 15h le dimanche 10 juillet et le samedi 20 août,**  
**Place de L'église**

**Dimanche 5 juin A la Beauçonnerie**

**Championnat Régional de TREC (technique de randonnée équestre de compétition)**

**Ouvert l'après-midi pour les visiteurs (14h)**

**Entrée gratuite**



**Samedi 25 juin à 14h**

**Kermesse des écoles au stade de**  
**Mesland**

**Tombola**

**Restauration sur place**

48 rue de la Vallée - 41150 MONTEAUX - apemmv@laposte.net

**SAMEDI 11 JUIN à 10h au STADE**

**Concours Amateur de Pétanque**

**Tarif : 2.50€**

**Restauration sur place**

**Organisé par le comité des fêtes**

**Inscriptions obligatoires : 02 54 70 21 18/ 27 51**

**Mercredi 13 juillet à 19h30**

**DINER DE LA FETE NATIONALE**

**(inscriptions obligatoires)**

**Dégustation de la cuvée communale**

**Retraite aux flambeaux- Feu d'artifice**

**Bal des pompiers**

**La commune de Mesland et le**  
**Comité des fêtes s'associent pour**  
**organiser :**

**LA FETE DE LA MUSIQUE**

**(apéro musical)**

**LE MARDI 21 JUIN DE 18H à 23h**

**Place de l'église**

**Lundi 25 juillet (de 15h à 18h)**

Salle des associations (Entrée Gratuite)

La **ludomobile** arrive, comme l'année passée

à Mesland, avec **une grande mallette de jeux.**

Petits et grands, les animateurs de la Chrysaline, du CIAS, vous y  
accueilleront.

**Dimanche 26 juin**

**Brocante**

organisée par

**le Comité des fêtes**

Tarifs : 1€ le mètre, gratuit pour les Meslandais

Contacts : 02-54-70-21-18 / 27 - 51